



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États membres

Question écrite n° 122762

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'émotion suscitée par l'annonce de la déchéance du mandat de député européen de M. Bronislaw Geremek par la commission électorale polonaise, au motif que ce dernier avait refusé de se soumettre à une loi controversée obligeant des centaines de milliers de polonais à attester par écrit de leur absence de collaboration avec l'ancienne police secrète communiste. Il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement sur cette affaire mettant en cause une personnalité emblématique de la transition démocratique polonaise.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122762

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4219